



Nounou enceinte, rupture/aménagement du contrat possible ?

Par **eowyn**, le **22/12/2010** à **00:43**

Bonjour, rnJ'emploie une nounou depuis 4 ans pour garder mes 2 enfants. Le cadet vient d'entrer en maternelle en septembre. Nous avons conservé notre nounou pour la transistion, à des conditions très contraignantes pour nous (payé temps plein, présence temps partiel), mais nous avons discuté avec elle d'une garde partagée avec une famille susceptible de l'employer plus d'heures (nous avons rencontré des candidats) ou, à terme, de la cessation de son contrat.rnrnOr, elle vient de nous annoncer qu'elle est enceinte (elle n'a pas encore fourni de certificat)rnrnCela va devenir difficile économiquement pour nous. Quels sont ses droits, nos devoirs et nos droits à nous ? Sommes nous en tort si nous lui proposons de maintenir son contrat, mais aux heures dont nous avons besoin (mercredis, sorties d'école, vacances, rémunéré à proportion) ?rnrnMerci par avance pour votre réponse.